



Communiqué de *presse*

Mars 2023

OBSERVATOIRE « LA SANTÉ AU TRAVAIL »

Propositions, focus Grand Est et initiatives mutualistes

À l'heure où la perception, le sens et les valeurs que nous donnons au travail sont questionnés, les maladies professionnelles ne cessent pourtant de progresser. De plus en plus, les débats autour des problématiques liées à la bonne santé physique et psychologique au travail se développent.

Dans ce cadre, la Mutualité Française a souhaité consacrer la 6^e édition de son Observatoire à cette thématique de société, primordiale pour toutes et tous. Elle met également en avant 10 propositions en faveur d'une meilleure santé au travail.

1/ Santé au travail : la France, mauvaise élève de l'Europe

Dans la première partie de l'Observatoire, intitulée « Des réalités », la Mutualité Française présente son diagnostic - à travers des études et sondages réalisés à partir d'indicateurs de source publique - sur les évolutions récentes en matière de santé au travail. Des chiffres clés, des graphiques et des illustrations mettent en avant ce constat : la France se situe en haut du classement européen en termes d'accidents du travail mortels et non mortels, avec un chiffre en moyenne deux fois plus élevés que le reste de ses voisins européens. L'Observatoire distingue également des disparités concernant certaines catégories professionnelles plus à risque - tant en ce qui concerne les accidents que les arrêts de travail - comme le secteur de la construction, de l'agriculture, ou celui de la restauration.

Sur ces bases, trois axes principaux sont ainsi développés :

- ▶ **L'amélioration indispensable des conditions de travail et le développement des actions de prévention.**
- ▶ **Les insuffisances et les inégalités territoriales en matière d'offre de santé et d'accès aux soins.**
- ▶ **Une meilleure considération des conditions différenciées d'exposition aux risques professionnels pour certaines catégories (en particulier les femmes et les seniors).**

La seconde partie, intitulée « Des perceptions », propose un état des lieux de la représentation et des perceptions qu'ont aujourd'hui les Français (salariés, dirigeants, ou indépendants) de la santé au travail. Pour cela, deux enquêtes ont été réalisées, auprès d'un panel d'environ 3 500 personnes représentatives de la population française, sur une durée totale de quasi deux mois (novembre et décembre 2022). Il en ressort que les Français ont une mauvaise perception de notre système de santé. Presque un Français sur deux (49 %) considère d'ailleurs que le système actuel fonctionne mal. La majorité des actifs se sentent mal informés sur différents aspects liés à la santé au travail comme les maladies professionnelles physiques (52 %) ou les souffrances psychologiques liées au travail (52 %), voire confient manquer d'informations sur les interlocuteurs à contacter en cas de souffrance au travail (52 %).

2/ Les propositions de la Mutualité Française

Pour témoigner de son engagement sur ces sujets et ainsi continuer d'apporter sa contribution au débat public, la Mutualité Française accompagne son Observatoire de la santé au travail de dix propositions, regroupées en trois axes :

- ▶ **Le développement d'une culture de la santé au travail**, en favorisant la prévention avec la mise en place d'outils, d'actions collectives ou la création de formation.
- ▶ **La facilitation de l'accès aux soins**, en travaillant l'attractivité et les conditions d'exercices des professionnels en santé au travail et ainsi pallier le manque de personnel.
- ▶ **L'accessibilité pour tous à une meilleure protection**, en développant véritablement la prévoyance qui est le garant d'une couverture généralisée pour tous.

> Retrouvez l'Observatoire, les 10 propositions de la Mutualité Française, les chiffres clés, le focus Grand Est et les podcast « Santé au travail, kit pratique » [en cliquant ici](#).

3/ État des lieux et chiffres de la région Grand Est

Pour qualifier la santé au travail sous formes d'indicateurs, arrêtons-nous sur trois critères :

► **La fréquence des accidents du travail (en 2019-par millions d'heures rémunérées)** : le taux de la région Grand Est se situe un peu en dessous du taux national (19,5 contre 20,8). Au niveau des départementaux, l'écart le plus important par rapport au taux régional est celui du Bas-Rhin avec un écart de -3,7 points (-3,3 pour le Haut-Rhin). À l'inverse, on enregistre un peu plus d'accidents du travail dans les Ardennes avec un taux de 23 accidents contre 19,5 en Grand Est.

► **La densité de médecins du travail (en 2022-pour 100 000 habitants)** : le taux de la région Grand Est se situe au même niveau que ce que l'on enregistre au niveau national : 7,3 en Grand Est contre 7,1 au national. Pour autant, cette équivalence cache des écarts interdépartementaux très importants : -66% pour la Haute-Marne, -61% pour la Meuse et -56% pour les Vosges et +59% pour le Bas-Rhin, +32% pour les Ardennes.

► **La variation de la densité de médecins du travail entre 2012 et 2022** : elle est égale en Grand Est et au national, -22% dans cette période. Ici encore cela cache des disparités importantes entre départements : une variation de -48 pour les Vosges et à l'inverse +66 pour les Ardennes et +116 pour la Haute-Marne.

4/ Les initiatives du mouvement mutualiste en matière de santé au travail dans la région Grand Est

La Mutualité Française Grand Est déploie des actions de prévention et promotion de la santé en milieu professionnel depuis 2016 auprès d'actifs sur l'accès aux droits et aux soins, l'alimentation et l'activité physique, la préparation à la retraite et la santé mentale des actifs.

Depuis 2018 se développent les prestations de services en milieu professionnel, commandées principalement par des mutuelles fédérées par la Mutualité Française, pour le compte de leurs entreprises et administrations adhérentes. Elles sont réalisées en présentiel - sous forme de stands, d'ateliers, de conférences-débats ou d'interventions individualisées sur le poste de travail - et en numérique - sous forme de webinaires.

En 2022, les actions en milieu professionnel ont porté, principalement, sur la santé mentale positive, la santé environnementale, les troubles musculosquelettiques et le sommeil des actifs. Plus de 2 000 actifs ont pu en bénéficier.

La Mutualité Française déploie parallèlement à la demande des commanditaires, une démarche Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) par le biais de rencontres avec les parties prenantes et d'un questionnaire, suivi d'un plan d'actions. En fonction des problématiques identifiées, des partenaires et organismes spécialisés peuvent être sollicités.

Les mutuelles du Grand Est déploient également de nombreuses initiatives à destination de leurs collaborateurs / salariés / agents :

► **Des actions de prévention et de promotion de la santé** : par exemple, des ateliers sur la santé et la nutrition, sur l'activité physique, sur le stress, le harcèlement, la gestion des conflits ; mais également des dépistages sur le diabète, le cholestérol, l'hypertension artérielle, l'insuffisance rénale chronique et le cancer du sein.

► **Des formations** : la gestion du stress, les premiers secours, les troubles musculosquelettiques, les risques routiers.

► **Une écoute, un accompagnement** : soutien psychologique pour des professionnels ressentant des difficultés dans leurs métiers (décès de patients, crise sanitaire...) et favoriser une orientation vers des ressources internes et externes, si nécessaire (dispositifs sociaux ou médicaux appropriés).

À PROPOS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST

Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Grand Est rassemble près de 136 mutuelles, qui protègent plus de 2,3 millions de personnes, soit 42% de la population. 166 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication). Elle participe à la définition et la mise en place de la politique publique en mettant en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des adhérents et de la population mais aussi en prenant part à différentes instances de démocratie sanitaire. Enfin, elle s'inscrit aussi dans une démarche globale pour nourrir le débat en proposant une expertise en matière de protection sociale et de santé publique.

Votre contact *presse* :

Lorraine MEYER
06 87 14 22 39
lmeyer@mfgce.fr

grandest.mutualite.fr

